



L'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail lance un Appel à Candidatures pour occuper le poste de :

**Formateur en production câblage automobile
(Nombre de postes : 02)**

Compétences requises :

Les principales compétences requises sont :

- Lecture et décodage de documents techniques de fabrication de faisceaux ;
- Connaître les caractéristiques du câblage (spécificités, définition, qualité attendue, défauts, notion de continuité électrique, etc.) ;
- Contrôler le câblage, notion de contrôle statistique ;
- Maîtriser la gestion de production ;
- Maîtriser les outils usuels de la qualité et de la gestion de production (5S, Kamban, amélioration continue, ...).

Profil requis :

- Titulaire de diplôme de Technicien ou de Technicien spécialisé (**Diplôme donnant accès à l'échelle 8 ou 9 de la Fonction Publique**) ;
- Justifier d'une expérience professionnelle globale d'au moins 3 ans dans le domaine de la production câblage automobile ;
- Être âgé de moins de 45 ans à la date de la prise de service ;
- Être de nationalité Marocaine.

Dossier de candidature :

- Formulaire de candidature (**F1**) à renseigner (**Format PDF**), téléchargeable depuis le site www.ofppt.ma ;
- CV actualisé et explicitant de manière détaillée les expériences professionnelles en rapport avec le poste (**Format PDF**) ;
- Copie du diplôme requis (**les diplômes délivrés par les établissements étrangers doivent être accompagnés par des copies des attestations d'équivalence**) (**Format PDF**) ;
- Copie de la CNI (Recto-verso) en **Format PDF** (Une seule page).

Modalités de dépôt de dossier de candidature :

S'inscrire et Postuler en envoyant le dossier de candidature **sous format PDF** à l'offre sur le site : <http://recrutement.ofppt.ma> ;

Date limite de réception des candidatures est le 27 Septembre 2022 à minuit.

N.B : Tout dossier transmis via un canal autre que celui précité ne sera pas pris en considération.

Date et lieu du concours :

Les candidats présélectionnés sur dossier seront convoqués à des tests d'évaluation, dont les dates et les lieux de déroulement seront indiqués ultérieurement.

Affectation :

Les candidats retenus seront affectés en fonction de l'ordre de mérite et selon le besoin.